

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

 COMMUNE DE GASCHIGA

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 NORTH REGION

 BENOUÉ DIVISION

 GASCHIGA COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

DECISION N°04 /D/C-GASCHIGA/SG/SPM/2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2025 DU 19/03/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A KOSSOUMO OURO NYAKI DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU La loi N° 2022/020 du 16 Décembre 2022 Portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

VU L'Arrêté N° 024/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des CIPM auprès des communautés urbaines, des communes et des communes d'arrondissements ;

VU La circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des DAO et leur circulaire N°00013995/C/ MINFI du 31 Décembre 2024 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2025.

Vu la Décision Municipale N° 04./DM/C-GASCHIGA/2022 du 02 Février 2022 constatant la composition des Commissions Interne de passation des marchés publics de Gaschiga;

Vu la lettre N°04/L/C-GASCHIGA/CIPM/2025 du 21/04/2025 du Président de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de Gaschiga.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les marchés ci-après, sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attribués ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Réalisation d'une mini adduction d'eau potable à énergie solaire à Kossoumo Ouro Nyaki dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.	LOT UNIQUE	Sté MOSEB Sarl B.P. : GAROUA TEL : 651 75 93 96	19 996 138	3 mois

Article 2 :

1) Les entreprises adjudicataires susvisées ne pourront exécuter les travaux qu'après signature des lettres commandes y afférentes et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GASCHIGA, le 25 avril 2025
Le Maire de la Commune de Gaschiga
(Autorité Contractante)



Ampliations:

- MINMAP/Yaoundé
- Préfet-Bénoué
- DD MAP/BE
- DDMINEPAT/BE
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUÉ DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE N°03/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2025 DU 19/03/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A KOSSOUMO OURO NYAKI DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°04/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2025 du 25 avril 2025 les entreprises, ci-après désignées ont été retenues comme adjudicataires des lettres commandes relatives au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Réalisation d'une mini addiction d'eau potable à énergie solaire à Kossoumo Ouro Nyaki dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.	LOT UNIQUE	Sté MOSEB Sarl B.P. : GAROUA TEL : 651 75 93 96	19 996 138	3 mois

Gaschiga, le 25 avril 2025

Le Maire de la Commune de Gaschiga
(Autorité Contractante)



Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
-Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DE LA BENOUE

 COMMUNE DE GASCHIGA

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 NORTH REGION

 BENOUE DIVISION

 GASCHIGA COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION N°04/ND/C-GASCHIGA/SG/SPM/2025

Le Maire de la Commune de **GASCHIGA**, Autorité Contractante, notifie pour compter du **25 avril 2025**, à Monsieur le Directeur Général de la Sté MOSEB Sarl B.P. : GAROUA TEL : 651 75 93 96, la Décision d'Attribution N°04/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2025 du **25 avril 2025** portant notification de l'attribution de la Lettre commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National N°04/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2025 DU 19/03/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A KOSSOUMO OURO NYAKI DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Gaschiga, le 25 avril 2025

**Le Maire de la Commune de Gaschiga
(Autorité Contractante)**



Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMINMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
 - Attributaire
 - Affichage (pour information)
 - Archives/Chrono